

FACE À L'INCESTE

Pour l'enfance, combattons le silence

Communiqué de presse

Le 18/11/2020

6,7 millions de victimes d'inceste en France : un scandale de santé publique !

Le sondage [Face à l'inceste](#) 2020 réalisé par ipsos révèle que 10% des Français soit 6,7 millions de personnes, se déclarent victimes d'inceste en France. Totalement ignoré des politiques de santé, ce crime a pourtant des conséquences graves sur la santé et l'avenir des enfants qui l'ont subi. C'est un scandale de santé publique car l'inceste tue, l'inceste réduit la durée de vie en moyenne de 20 ans mais surtout parce que rien est fait pour le prévenir, le dépister ou le réduire. Nos enfants sont livrés à eux mêmes face à ce crime qui les prive de l'essentiel pour grandir et se rétablir : leur famille. Alors, nous demandons au gouvernement d'agir maintenant.

Face à l'inceste, nous devons tous, à commencer par nos gouvernants, **oser prononcer le mot "inceste"** sans le noyer dans une sémantique qui renforce le tabou. *"Pour lutter contre un tabou, il faut commencer par le nommer"*.

Face à l'inceste, le gouvernement doit **évaluer** l'ampleur des dégâts par des enquêtes de victimation récurrentes. Depuis 2009, le seul chiffre de l'inceste est celui réalisé par notre association.

Face à l'inceste, alors que 32% des Français déclarent connaître au moins une victime d'inceste, nous ne pouvons plus garder le silence, ni rester inactifs, il faut **communiquer** massivement et réaliser des campagnes d'information gouvernementales. La dernière contre "la pédophilie" - "Se taire c'est laisser faire" - date de 2002.

Face à l'inceste, nous demandons un « **Plan inceste et pédocriminalité** » couvrant les trois niveaux de **prévention** préconisés par l'OMS : empêcher le passage à l'acte, détecter les premiers signes, réduire les conséquences. Ce plan doit avoir un budget à la hauteur de l'enjeu que représente la santé de 6,7 millions de Français, une vision stratégique nationale à long terme et avant, une volonté politique de protéger nos enfants. Nous avons rédigé 29 propositions d'actions proposées au gouvernement depuis 2004.

Face à l'inceste, il faut un **dépistage systématique** par les professionnels de santé. Plus un enfant est dépisté tôt, mieux il se rétablira si l'on met les moyens pour le soigner. Nous pouvons même éviter l'inceste en repérant et aidant les parents en difficulté lors des entretiens réalisés pendant la grossesse. Car les violences conjugales et un père ayant lui-même été victime, représentent les risques majeurs de passage à l'acte incestueux.

Face à l'inceste, l'Etat doit **former** les professionnels à dépister, orienter ou prendre en soin les victimes.

Face à l'inceste, il faut **changer la loi** qui en France, ouvre le champ de l'impunité. Nous devons protéger nos enfants en considérant qu'il ne peuvent donner leur consentement à l'inceste. C'est aussi l'avis des Français qui pour 82% d'entre eux sont favorables au changement de notre loi en ce sens. (Sondage Ipsos pour *Face à l'inceste* 2020). Notre pétition en ligne "Face à l'inceste, changeons la loi !" invite les Français à se mobiliser.

Face à l'inceste, il faut créer un **dispositif d'aide** pour guider et accompagner les victimes et leurs parents protecteurs dans tout leur parcours (soins médicaux, parcours judiciaire, connaissance de leurs droits, aides sociales...). A ce jour, les victimes ou leurs représentants, se retrouvent seuls, sans lisibilité des aides auxquelles elles pourraient prétendre.

Face à l'inceste, c'est depuis 20 ans un petit groupe de survivants de l'inceste et leurs proches qui crient dans le désert du silence afin que ce scandale de santé publique cesse d'être ignoré. Mais nous ne devons pas être les seuls à nous mobiliser, c'est à la société toute entière d'agir, à commencer par notre gouvernement !

Face à l'inceste, en ce 20 novembre 2020, **Journée Internationale des Droits de l'Enfant**, nous agissons :

- En changeant de nom : l'AIVI devient Face à l'inceste pour lever le tabou, notre combat devient le combat de tous pour protéger nos enfants,
- Nous publions le nouveau et unique chiffre de l'inceste en France (sondage Ipsos 2020),
- Nous lançons une pétition pour changer la loi afin qu'un enfant ne soit plus interrogé sur son consentement,
- Nous lançons une campagne de mobilisation sur les réseaux sociaux pour inviter les Français à signer notre pétition,
- Bientôt, nous lancerons une campagne télévisuelle créée par Publicis Conseil avec le soutien de la Fondation Kering for Women (retardée pour cause du Covid),
- Nous appelons, avec l'aide de nos nouveaux parrains Julien Masdoua (acteur) les célébrités, influenceurs, personnalités de tous milieux, à parler de l'inceste qu'ils soient personnellement concernés ou non avec le hastag **#facealinceste**,
- Avec le soutien de la fondation Kering for Women, nous avons intégralement refait notre [site internet](#), outil d'information et d'entraide essentiel et le site francophone de référence sur l'inceste. Il sera actif à partir du 20 novembre sur <https://facealinceste.fr>

Contacts presse :

Béatrice CALDERON Attachée de presse : 06 70 52 90 84
beatricecalderon@orange.fr

Isabelle AUBRY Présidente de Face à l'inceste : isabelle.aubry@facealinceste.fr